

# L'atome sème la confusion au parlement vaudois

**Energie** Les députés ont voté à géométrie variable les préavis sur les projets de centrales

**Marco Danesi**

Le nucléaire a irradié le parlement vaudois. Appelés à formuler les préavis pour la votation cantonale consultative du 15 mai, exigée par la Constitution, sur les demandes d'autorisation pour les projets de centrales à Beznau (AG), Mühleberg (BE) et Gösgen (SO), les députés ont dit non à la première et oui aux deux autres. Les élus se sont ensuite prononcés contre les études de «dépôt en couches géologiques profondes» des déchets radioactifs. La consultation fédérale à laquelle répond le canton sert de préambule à une probable votation nationale en 2013 sur la construction d'une ou plusieurs centrales en Suisse.

«C'est du n'importe quoi», s'est exclamée, à la fin des débats, Béatrice Métraux, cheffe de groupe des Verts. D'autant que la commission parlementaire chargée d'examiner la question avait désavoué à 6 contre 5 tous les préavis gouvernementaux favorables aux autorisations.

Lors de ce premier débat, le bras de fer entre la gauche, hostile au nucléaire, et la droite, a été arbitré par l'Alliance du centre, divisée, et quelques dissidents apparus chez l'UDC et les socialistes. A une reprise, il a fallu la voix de la présidente du Grand Conseil, la libérale Claudine Wyssa, pour départager les belligérants.

## Argumentaire ressassé

Deux jours après le feu vert bernois à une nouvelle Mühleberg, les Vaudois ont pu ressasser tout l'argumentaire pour et contre l'atome. Comme en 2009, quand ils avaient refusé le prolongement de l'exploitation du site par 64,3% des voix. Chaque camp s'est prétendu réaliste face à l'irresponsabilité des autres.

Les partisans de l'uranium ont cependant nuancé leur soutien, autrefois plus enthousiaste. Le nucléaire est devenu un mal nécessaire. Impos-

sible, pour l'heure, de s'en passer, ont répétés libéraux, radicaux, UDC et PDC. Les énergies renouvelables et la réduction de la consommation ne suffiront pas à combler les besoins d'une démographie galopante et l'appétit énergétique d'entreprises de plus en plus nombreuses, a indiqué le libéral Guy-Philippe Bojay, rapporteur de minorité de la commission.

Il s'agit, a expliqué la conseillère d'Etat radicale Jacqueline de Quattro, d'assurer la transition vers un autre régime d'approvisionnement. Selon la magistrate, le salut se niche dans la complémentarité, en suivant la politique des quatre piliers de la Confédération: renouvelable, économies, collaboration internationale et centrales nucléaires ou à gaz. Bref, ne fermons pas la porte, a plaidé Frédéric Borloz, président de la députation radicale. Car on ne construira pas trois centrales, mais probablement une seule, a insisté le syndic d'Aigle.

De son côté, Raphaël Mahaim, rapporteur pour la majorité de la commission, a évoqué les coûts exagérés du nucléaire aux dépens des énergies propres. L'élu vert a également attaqué les clichés colportés par les défenseurs de l'atome: autonomie énergétique, absence d'émissions de CO<sub>2</sub> et risque d'un retour à la bougie. Il a aussi déploré les conditions «catastrophiques» d'extraction de l'uranium. Les adversaires du nucléaire ont également contesté le caractère temporaire des nouvelles installations. Vu les temps de réalisation et leur durée de vie, a bondi le socialiste Michel Renaud, elles vont tourner pendant 50 ans, voire un siècle. Enfin, ils ont agité le casse-tête des déchets, véritables bombes à retardement.

A défaut de dégager des majorités claires et stables, le jeu des présents et des absents risque de décider de l'issue du deuxième débat prévu pour mardi prochain.